

# Le Pensionnat

20<sup>e</sup> Edition - Pâques 2005

Le seul journal qui change  
de nom à chaque parution



## Gare aux tricheurs, cancrs et autres petits scélérats !

De la tenue, de la rigueur, de la discipline et surtout, surtout, du savoir-vivre et de la politesse...mes chers petits, soyez en sûr ! La maîtrise ne tergiversera pas : « Animagique fait son pensionnat » ! De Chavagne aux Choristes, nous nous délecterons en grande partie de vos préparations, de vos travaux, de vos plus belles inspirations. Car pour la moitié d'entre vous, l'heure des mémoires de fin d'études a sonné.

Pendant qu'en classe d'animation les Premières barboteront encore dans les profondeurs abyssales de leur ignorance bien juvénile, les Secondes présenteront avec verve & audace leur grand jeu et autre atelier culturel. Nous ne pouvons d'ailleurs que leur conseiller de prendre très au sérieux ce journal de recommandations très utiles en guise de dernière révision. Les déguisements, ustensiles & matériel divers sont d'ores et déjà à collectionner.

Au niveau des terminales, nos Coordinateurs sortants proposeront d'une seule et même voix le fruit de quatre ans de scolarité. La dernière soirée sera entièrement consacrée à «l'oral» de leur projet final.

Pour vous permettre de vous relaxer avant ces dernières sessions, des ateliers obligatoires et récréatifs vous seront proposés le premier soir. Les maîtres spéciaux vous en détailleront au moment opportun les différents contenus loup-garistique, artistique, coopératif, dramatique, etc...

Pour cette dernière pension au Mont-de-la-Salle<sup>1</sup>, il n'y aura pas de traitement de faveur. L'Ecole des Cadres naquit naguère de la vision clairvoyante de ces Pères fondateurs. Directeurs et professeurs d'aujourd'hui auront à cœur d'en respecter le labeur, d'en transmettre la grandeur.

Gare donc aux tricheurs, cancrs et autres petits scélérats !

**Monsieur Gilbert, directeur.**

1. Faute de rentabilité, le centre fermera définitivement ses portes derrière nous !





# Ne pas oublier!!!

Votre cartable d'élève modèle devra contenir :

- Votre uniforme : socquettes, chemise blanche et cravate
  - Votre cahier « secrétariat » avec tous vos devoirs remplis
  - Votre couverture, votre traversin et vos draps correctement repassés pour faire un beau lit au carré
  - Votre ardoise, votre plume et votre papier buvard pour bien suivre en classe
  - Votre costume et vos sandales de gym
  - Votre survêtement de pluie
  - **Votre maillot de bain pour notre sortie piscine**
- rem : cette sortie est OBLIGATOIRE pour tous. Aucune excuse ne sera tolérée, excepté un certificat médical. Les élèves qui ne pourront aller dans l'eau devront quand même prévoir une tenue adéquate (maillot + short et t-shirt).**

## La vie au Pensionnat

La renommée de notre établissement ne s'est pas construite en un jour, ni même en quelques semaines ou plusieurs mois : elle est le fruit d'un travail acharné et constant de plusieurs années.

**« Discipline stricte et travail acharné triomphent de toutes les difficultés »**

C'est la devise de notre Pensionnat que vous croiserez certainement à plusieurs reprises dans ce journal et qui justifie, à elle seule, que l'on consacre une page entière à quelques règles de vie essentielles.

### La tenue vestimentaire

Tout participant à la session de Pâques du « Pensionnat », devra se présenter dans une tenue vestimentaire propre et correcte.

- Chemise blanche impeccablement défroissée
- Pull ou débardeur foncé avec col en V
- Cravate foncée
- Chaussettes blanches tirées sous les genoux
- Chaussures brillamment cirées
- Jupe foncée, en dessous des genoux pour les jeunes filles bermuda foncé pour les garçons.

### Cheveux

Les cheveux seront propres et peignés.  
Les garçons auront les oreilles dégagées.  
Les jeunes filles auront les cheveux attachés.

La qualité de la coupe de cheveux sera soumise à l'appréciation du directeur ou du personnel encadrant.

### Tableau d'honneur, punitions et encouragements...

Les comportements positifs et remarquables, l'assiduité aux activités, l'implication dans la vie du Pensionnat, ... feront l'objet d'encouragements sous forme de « bons points ».

Le non-respect des règles de vie énoncées ici, les compor-

tements négatifs, ... seront susceptibles d'entraîner la perte d'un ou plusieurs « bons points ».

Dans certains cas, les candidats pourront être soumis à des punitions diverses et variées.

L'octroi des bons points et l'attribution des punitions seront laissés à l'appréciation des membres de la Maitrise.

Chaque participant mettra un point d'honneur à se mettre en ordre avec le secrétariat du Pensionnat, auprès de Julie. Une punition « spéciale » sera réservée aux participants qui ne se conformeraient pas à cette règle.

Chaque soir, avant l'ouverture de la « Cafétéria du Pensionnat », une cérémonie se tiendra afin de dresser le classement qui déterminera les meilleurs et les moins bons élèves.

Le résultat sera affiché sur le tableau d'honneur de la manière suivante :

#### Avec la « coiffe du mérite »

Photographie du meilleur élève  
Photographie de la meilleure élève



#### Avec un « bonnet d'âne »

Photographie du plus mauvais élève  
Photographie de la plus mauvaise élève



Les participants repris au tableau d'honneur se tiendront, avec leur couvre-chef, au premier rang lors du briefing matinal du lendemain.

### Programme des soirées:

**Samedi 21h30:** pour tous, ateliers récréatifs & obligatoires

**Dimanche 22h00:** examen culturel des Secondes

**Lundi 22h00:** présentation orale des mémoires des Coordinateurs en terminale

# Horaire

La prochaine session de formation se déroulera **du samedi 26 mars à 14h au mardi 29 mars 2005 à 14h** au centre de formation :

Mont de la Salle/Centre Classes Vertes  
Avenue Huart, 156 à 5590 Ciney

Pour vous y rendre :

- **De Bruxelles Central** : prendre le train à destination de Namur-Luxembourg à 11h40. Vous serez à Ciney à 13h00.
- **De Gembloux** : prendre le train à destination de Namur-Luxembourg à 12h26. Vous serez à Ciney à 13h00.
- **De Namur** : prendre le train à destination de Luxembourg à 12h42. Vous serez à Ciney à 13h00.
- **De Charleroi Sud** : prendre le train à destination de Namur à 11h41, arrivée Namur à 12h18. Changer et prendre le train pour Ciney à 12h22. Vous serez à Ciney à 12h53.

[www.sncb.be](http://www.sncb.be)

À la sortie du train, sortir du souterrain par l'arrière de la gare vers le grand parking. Sortir du parking à droite (ne pas traverser le passage à niveau) et monter l'avenue Huart. Puis toujours tout droit jusqu'au 1er domaine sur la droite dès que vous voyez le sanctuaire de la Vierge Marie

# AVIS à tous nos élèves...

**Ce week-end au pensionnat est la dernière limite pour vous mettre en ordre. Tout dossier non complet sera sanctionné.**

En cas de doute ou si vous ne savez plus ce qui vous manque, vous pouvez me contacter au secrétariat : **0497/48.88.76** ou [juliebresmal@skynet.be](mailto:juliebresmal@skynet.be).

Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de participer à cette formation en tout ou en partie, une attestation officielle (école, travail, stage ou...) est nécessaire.

Elle doit nous parvenir AVANT le début de la formation au 27, rue de Noville 1360 Perwez.

Nous pourrions ainsi de finaliser le nombre de réservations (lits et repas)...

Merci d'avance !

Votre secrétaire attentionnée  
Julie

# La dictée du Professeur Dierick Le Jeu...

Chers élèves,

veuillez répertorier les fautes d'orthographe présentes dans cette dictée intitulée "Marie et Sandra vont à la formation".

L'élève ayant trouvé toutes les erreurs se verra récompenser lors de notre prochaine sortie.

Au travail!

*Très chère Marie,*

*les quelques jours qui nous sépare de la formation vont me sembler une éternité.*

*Toi qui aime les déguisements, tu vas encore être servie!*

*Je suis sensée étudier mon contrôle sur la vie des portugais avant les croisades mais mon esprit est ailleurs. Je me remémore sans cesse les moments passés ensemble à Wégimont.*

*Je revois les arbres verts tendres sur lesquels nous avons gravés nos prénoms. Je revois aussi Marc faire le pitre en courant avec ces chaussures de clown, c'était rigolo!*

*J'espère que le séjours à Ciney sera haut en couleurs!*

*Je viendrai à pieds le samedi car je n'habite pas loin du centre, si tu veux venir dormir la veille ?*

*Gros bisous ma petite Marie et à bientôt!*

*Sandra*

*PS : je suis à l'affut de ta réponse.*



# Au tableau Noir les CP2 ont rendez-vous à la salle d'étude.

Le professeur Demez rappelle le devoir donné à la Toussaint:

## Produire une activité pour le lundi soir.

Il vous conseille d'y penser avant la session et de vous concerter car vous n'aurez que 4 heures de préparation sur place. A vos projets

### *La minute non sérieuse : le règlement désordre intérieur*

1. Le pensionnat se réserve le droit d'accueil des pensionnaires si une rigueur extrême n'est pas tenue dans leur dossier et examen d'entrée.
2. Les tâches ménagères et de savoir vivre telles que cirer le plancher, nettoyer les vitres ou encore repasser les chemises de votre directeur, sont obligatoires et font partie de votre éducation.
3. Tout matériel fourni devra être remis dans le même état que lorsque vous l'aurez reçu. Sous cause de remboursement. Exemple : Si votre crayon faisait 10 cm de long et que vous le rendez avec 1 cm de moins, vous serez redevable de la somme de 0.45€. Est-ce bien compris ?
4. Si l'intention de sortir de l'enceinte du pensionnat vous viendrait à l'idée. Repensez-y à 2 fois. Des caméras de surveillance vous filment! Nous savons donc où vous vous trouvez et cela à chaque instant.
5. Les chambrées filles et les chambrées garçons sont fermées et verrouillées dès 23h30. Une garde et une inspection seront effectuées. Tout pensionnaire se trouvant dans une mauvaise chambrée sera mis en chambre d'isolement pour le reste de la formation.
6. Le calme dans l'enceinte du pensionnat est obligatoire et sera doublement sanctionné de 23h00 à 8h00.
7. Votre alimentation est préalablement définie et correctement répartie. De ce fait, en aucun cas, vous ne serez autorisé à détenir des produits alimentaires liquides ou solides autres que ceux distribués par la direction du pensionnat.
8. Aucune objection ne sera autorisée et le règlement devra être suivi à la lettre.
9. Tout écart ou refus d'obéir sera sanctionné et suivi d'un renvoi si récidive il y a.

### *Le règlement d'ordre intérieur*

1. L'inscription devient effective par le paiement du solde si possible un mois avant le début de la session. Toute personne qui ne sera pas en règle administrativement ne pourra pas participer aux activités (refus d'entrée).
2. En s'inscrivant, le stagiaire s'engage à participer à toutes les activités reprises au programme de la formation et aux stages pratiques selon les modalités définies par le centre d'accueil.
3. Les locaux mis à la disposition des différents groupes sont à leur charge tant en session qu'en stage. Les frais occasionnés par bris et dégâts sont à charge de celui qui les a causés.
4. Aucune sortie n'est autorisée pendant la durée de la session si ce n'est avec l'autorisation explicite du chef de session.
5. Les dortoirs et chambres à coucher ne sont pas mixtes et sont exclusivement destinés au repos. Réunions et visites sont interdites dans ces locaux.
6. Les activités s'achèvent à 23h; le couvre feu est établi à 24h. De 23h à 8h le calme doit régner sur le domaine qui nous accueille.
7. L'apport de boissons alcoolisées et de drogues est interdit au domaine.
8. Outre ces quelques points, le stagiaire s'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur du centre qui l'héberge. (Prévention incendie entre autre).
9. La non-observation d'une de ces clauses peut entraîner le renvoi sans remboursement et la perte du brevet escompté.